

nos prix. Jusqu'à présent, les prix d'achat résultaient d'un équilibre entre nos exigences et les leurs, et nos relations étaient fondées sur la confiance. Mais rien n'est acquis. Que faire aujourd'hui ? »

L'APFLBB entend profiter du soudain intérêt d'une partie de la grande distribution pour la proximité, le local et les prix rémunérateurs. « Une enseigne nous a contactés pour travailler directement avec nous. Mais nous ne sommes pas dupes et nous savons très bien qu'elle veut savonner la planche de Biocoop. C'est très compliqué pour nous, avoue Marc Paugam. Si quelqu'un vient avec un projet cohérent et rémunérateur, respectant notre cahier des charges, nous ne pouvons pas le refuser. Il est hors de question qu'on réserve la totalité de nos ventes à la distribution historique de la bio. La grande distribution, c'est aujourd'hui 45 % du marché. Ce sera encore plus demain. Nous ne pouvons pas nous couper de cette dynamique-là. »

Confrontée aux lois du marché, l'APFLBB doit gérer les exigences de ses producteurs. Ainsi, après débat, l'association a fini par admettre l'utilisation du désherbeur à vapeur, très controversé car gourmand en fioul et responsable d'une certaine stérilisation du sol par destruction des champignons et des micro-organismes. L'outil permet de limiter la main-d'œuvre, de baisser les prix, et donc de gagner des marchés.

Pour rester en accord avec les principes de l'association, Marc Paugam envisage de rajouter un volet social dans le cahier des charges : « Nous voulons éviter des dérives comme en Espagne ou dans le Sud de la France, où certains producteurs bio ont recours à de la main-d'œuvre étrangère sous-payée. Nous devons gérer l'évolution de la bio dans un marché dit "de masse" tout en gardant des exigences de bio militante à travers notre cahier des charges ainsi qu'un fonctionnement démocratique et humain. »

Nature & Progrès : une agriculture biologique alternative

L'association Nature & Progrès est née en 1964. Elle est aujourd'hui une fédération d'une trentaine de groupes régionaux qui représentent plusieurs centaines de producteurs et de consommateurs. N&P a marqué de son empreinte l'histoire mouvementée de l'agriculture biologique en France et a traversé ses différentes époques sans se départir de sa vocation à défendre une agriculture biologique respectueuse de principes stricts, tant agronomiques qu'environnementaux et sociaux¹.

N&P est aussi une mention bio fondée sur un cahier des charges rigoureux, dont l'application est assurée par les systèmes participatifs de garantie et les commissions mixtes d'agrément et de contrôle. Les responsables de N&P ont toujours été viscéralement réticents à la certification par tiers imposée par la réglementation européenne, mais ils laissent à leurs adhérents le choix d'être certifiés ou non.

Éleveur de brebis et viticulteur dans le Tarn depuis plus de vingt ans, adhérent de N&P, Guy Kastler a fait partie des premiers « boycotteurs » de la certification. Il a dernièrement réduit ses activités agricoles pour se consacrer à N&P et au réseau Semences paysannes². « Le premier cahier des charges européen de 1991 s'est inspiré de celui de N&P mais en le vidant de son sens. Au lieu d'être face à des définitions de pratiques agricoles, on s'est retrouvés confrontés à des standards avec des définitions de produits autorisés ou interdits. Ce qui détermine le respect de l'environnement, ce n'est pas la définition d'un produit fini mais ce sont bien des pratiques. Le système participatif de garantie (SPG) de

I. Lire *supra*, chap. II, « La double nature de la bio », p. 43.

II. Lire *infra*, chap. XIII, « Semences : la bio contre la bio diversité », p. 309.

N&P est un contrôle fondé sur la confiance, en présence d'un consommateur et d'un producteur, qui permet l'amélioration collective des pratiques. Ainsi, nous nous sommes logiquement opposés au système de certification officiel imposé par le règlement européen. Cette certification privée coûte aussi cher à un petit producteur qui diversifie sa production qu'à un gros qui fait de la quasi-monoculture avec un chiffre d'affaires quinze fois supérieur. Ensuite, contrairement aux SPG, elle n'encourage pas la transparence. Sous prétexte de protection du secret industriel, les organismes certificateurs ont un engagement de confidentialité vis-à-vis de leurs clients. Comme ce sont ces derniers qui les font vivre, on peut se demander s'ils sont vraiment indépendants. Ainsi, avant d'infliger des sanctions à un gros client, et donc de le perdre, les certificateurs vont réfléchir à deux fois. Cette privatisation de la certification encourage par différents biais le développement d'une agriculture bio industrielle.

» La charte de la Fédération internationale d'agriculture biologique (Ifoam) a été rédigée par quelqu'un de N&P. On y retrouve clairement des préoccupations sociales et environnementales. L'agriculture biologique qui y est défendue n'est pas dissociable de la communauté humaine qui la pratique. Cette vision se rapproche beaucoup de celle de l'agroécologie. Le lien direct de N&P avec le social s'est fait dans les années 1990, durant la lutte menée par les petits producteurs contre les normes européennes, puis durant les mobilisations contre l'Accord général sur le commerce des services (AGCS), contre l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et contre les OGM.

» Aujourd'hui, la bio est devenue un marché. En France, les chambres d'agriculture, les coopératives, la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) et le ministère de l'Agriculture s'y intéressent mais n'ont aucune volonté de participer à son

essor. Par contre, ils ont la volonté d'approvisionner le marché. On constate qu'une grande partie des crédits et des investissements sont consacrés au développement de la distribution et des filières. Les aides destinées à la production sont toujours insuffisantes. Résultat : on importe la moitié de ce que l'on consomme. »

Le cahier des charges de N&P se veut beaucoup plus exigeant au niveau technique que celui de la réglementation européenne¹ : il interdit toute trace d'OGM dans les produits bio, limite la taille des élevages, bannit l'utilisation de traitements allopathiques, impose le lien au sol, interdit l'ensilage¹, etc. Mais le respect de ce cahier des charges ne suffit pas à obtenir la mention N&P. Le producteur ou le transformateur doit aussi être en accord avec la charte de l'association, qui définit les fondements d'une société humaniste, écologique et alternative. Il y est question d'agriculture paysanne, de circuits courts, de fermes diversifiées à taille humaine, d'écoconstruction, de solidarité, de biodiversité, de justice sociale, etc. Les professionnels doivent s'engager à « ne pas mettre en péril les cultures vivrières ou les grands équilibres écologiques (déforestation) par le développement inconsidéré de monocultures d'exportation, même sous couvert de commerce équitable ».

Pour N&P, « il ne s'agit plus seulement d'observer les règles de l'agrobiologie mais d'encourager les producteurs à progresser vers une pratique cohérente avec notre éthique, la qualité de la démarche restant toujours plus importante que l'obligation de résultats. » Le respect de

1. L'ensilage consiste à stocker de l'herbe ou du maïs hachés dans un silo étanche pour produire une fermentation qui permettra la conservation de cette alimentation destinée au bétail. Cette technique est associée aux élevages intensifs. Les animaux raffolent des aliments ainsi traités et grossissent plus rapidement. Le nouveau règlement européen de l'agriculture biologique ne limite plus l'utilisation de l'ensilage. Il est critiqué par les organisations historiques de la bio car il provoque des problèmes sanitaires qui, pour être résolus, nécessitent une multiplication des traitements.

N&P est un contrôle fondé sur la confiance, en présence d'un consommateur et d'un producteur, qui permet l'amélioration collective des pratiques. Ainsi, nous nous sommes logiquement opposés au système de certification officiel imposé par le règlement européen. Cette certification privée coûte aussi cher à un petit producteur qui diversifie sa production qu'à un gros qui fait de la quasi-monoculture avec un chiffre d'affaires quinze fois supérieur. Ensuite, contrairement aux SPG, elle n'encourage pas la transparence. Sous prétexte de protection du secret industriel, les organismes certificateurs ont un engagement de confidentialité vis-à-vis de leurs clients. Comme ce sont ces derniers qui les font vivre, on peut se demander s'ils sont vraiment indépendants. Ainsi, avant d'infliger des sanctions à un gros client, et donc de le perdre, les certificateurs vont réfléchir à deux fois. Cette privatisation de la certification encourage par différents biais le développement d'une agriculture bio industrielle.

» La charte de la Fédération internationale d'agriculture biologique (Ifoam) a été rédigée par quelqu'un de N&P. On y retrouve clairement des préoccupations sociales et environnementales. L'agriculture biologique qui y est défendue n'est pas dissociable de la communauté humaine qui la pratique. Cette vision se rapproche beaucoup de celle de l'agroécologie. Le lien direct de N&P avec le social s'est fait dans les années 1990, durant la lutte menée par les petits producteurs contre les normes européennes, puis durant les mobilisations contre l'Accord général sur le commerce des services (AGCS), contre l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et contre les OGM.

» Aujourd'hui, la bio est devenue un marché. En France, les chambres d'agriculture, les coopératives, la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) et le ministère de l'Agriculture s'y intéressent mais n'ont aucune volonté de participer à son

essor. Par contre, ils ont la volonté d'approvisionner le marché. On constate qu'une grande partie des crédits et des investissements sont consacrés au développement de la distribution et des filières. Les aides destinées à la production sont toujours insuffisantes. Résultat : on importe la moitié de ce que l'on consomme. »

Le cahier des charges de N&P se veut beaucoup plus exigeant au niveau technique que celui de la réglementation européenne¹¹ : il interdit toute trace d'OGM dans les produits bio, limite la taille des élevages, bannit l'utilisation de traitements allopathiques, impose le lien au sol, interdit l'ensilage¹, etc. Mais le respect de ce cahier des charges ne suffit pas à obtenir la mention N&P. Le producteur ou le transformateur doit aussi être en accord avec la charte de l'association, qui définit les fondements d'une société humaniste, écologique et alternative. Il y est question d'agriculture paysanne, de circuits courts, de fermes diversifiées à taille humaine, d'écoconstruction, de solidarité, de biodiversité, de justice sociale, etc. Les professionnels doivent s'engager à « ne pas mettre en péril les cultures vivrières ou les grands équilibres écologiques (déforestation) par le développement inconsidéré de monocultures d'exportation, même sous couvert de commerce équitable ».

Pour N&P, « il ne s'agit plus seulement d'observer les règles de l'agrobiologie mais d'encourager les producteurs à progresser vers une pratique cohérente avec notre éthique, la qualité de la démarche restant toujours plus importante que l'obligation de résultats. » Le respect de

1. L'ensilage consiste à stocker de l'herbe ou du maïs hachés dans un silo étanche pour produire une fermentation qui permettra la conservation de cette alimentation destinée au bétail. Cette technique est associée aux élevages intensifs. Les animaux raffolent des aliments ainsi traités et grossissent plus rapidement. Le nouveau règlement européen de l'agriculture biologique ne limite plus l'utilisation de l'ensilage. Il est critiqué par les organisations historiques de la bio car il provoque des problèmes sanitaires qui, pour être résolus, nécessitent une multiplication des traitements.

cette charte se traduit aussi par une participation aux débats politiques. Ainsi, depuis 2009, à l'occasion des élections européennes, régionales puis présidentielles, l'association a lancé différentes campagnes aux côtés de Minga¹ pour rappeler qu'une réappropriation citoyenne de l'alimentation ne peut se faire qu'en multipliant le nombre de paysans, en remettant en cause la répartition du foncier et en développant des filières locales d'alimentation saine.

Demeter : la philosophie à l'épreuve du marché

Comme N&P, Demeter demeure une référence dans le paysage de la bio. Née en 1932 du mouvement de la biodynamie lié à l'anthroposophie de Rudolf Steiner², Demeter est une marque privée internationale aujourd'hui présente dans cinquante pays³. Demeter France a été créée en 1979 avec son propre cahier des charges, dont la référence est toutefois celui de l'organisation internationale. Pour pouvoir afficher la marque Demeter sur leurs produits, les producteurs et les transformateurs doivent avoir le label bio européen et satisfaire les exigences des cahiers des charges Demeter. Les contrôles sont assurés par les organismes de certification officiels.

Agriculteur en biodynamie en Lot-et-Garonne depuis plus de vingt ans, Étienne Fumery a siégé au comité d'administration de Demeter durant sept ans, où il est désormais membre consultant. « Aujourd'hui, tout le monde veut du bio. Mais la bio se pratiquait jadis et on

appelait cela de l'agriculture naturelle. La chimie est arrivée et on est passé à l'agriculture conventionnelle. Puis est apparue la bio. Bientôt on va assister à une fusion de l'agriculture conventionnelle et raisonnée avec la bio pour donner l'agriculture écologique. Tout le monde s'y perd. Il ne reste que la biodynamie, qui s'est toujours tenue à l'écart de tous ces mouvements et s'est du coup un peu marginalisée. Ce qui lui a permis de conserver son image. »

Étienne Fumery tente d'appliquer au plus près les principes de la biodynamie sur sa ferme consacrée à l'arboriculture, aux « grandes cultures¹ », à l'élevage, aux plantes médicinales, aux prairies et aux bois. « La biodynamie, c'est avant tout la défense d'un organisme agricole autonome donc très diversifié et sans intrants, précise Étienne Fumery. L'organisme doit fournir à lui-même tout ce dont il a besoin. Dans son cours, Steiner disait qu'à partir du moment où un domaine a besoin d'intrants pour exister il peut être considéré comme malade. »

Les biodynamistes respectent des principes agronomiques généraux de l'agriculture biologique (compost, rotation des cultures, travail modéré du sol, désherbage mécanique, etc.), en y intégrant leurs propres méthodes, notamment l'utilisation de préparations à base de plantes, créées en relation avec le cycle lunaire, qu'ils ajoutent au compost ou qu'ils pulvérisent sur les cultures. La ferme doit chercher à avoir le plus d'autonomie possible sur le plan de la fumure, des semences et des fourrages. Si toutefois elle n'y parvient pas, elle peut s'associer à d'autres fermes voisines pratiquant la biodynamie pour

I. L'association Minga regroupe des entreprises, des associations et des particuliers qui œuvrent au développement d'une société plus équitable. La vision du commerce équitable de Minga se veut militante, solidaire et engagée, à l'opposé de l'équitable caritatif. La dernière campagne de Minga et de N&P s'intitulait « L'alimentaire, c'est prioritaire ! »¹².

II. Lire *supra*, chap. II, « La double nature de la bio », p. 43.

I. Les grandes cultures biologiques concernent trois types de productions : les céréales (blé, orge, maïs grain, triticale, avoine, épeautre, sarrasin, sorgho, etc.), les oléagineux (soja, tournesol, etc.) et les protéagineux (féverole, pois, lupin, etc.). Ces différentes cultures se succèdent annuellement sur les parcelles des fermes en alternance ou en association.

mettre en place une autosuffisance collective. L'entraide et la solidarité sont d'autres valeurs fondamentales de la biodynamie. Ainsi, les différentes préparations indispensables aux cultures sont régulièrement fabriquées en commun par des groupes régionaux.

La défense du local fait aussi partie des préoccupations d'Étienne Fumery. « Il faut trouver une cohérence avec le tissu social local. Je pratique l'entraide avec mes voisins agriculteurs. Comme la plupart ne sont pas en biodynamie, je leur donne aussi des formations. Tout cela crée une synergie. Jadis, les gens pratiquaient le local par nécessité, mais aujourd'hui il s'agit d'un local de conscience destiné à boycotter les grandes surfaces, les transports routiers, les pollutions diverses, les emballages, etc. » Toutes les productions d'Étienne Fumery sont soit vendues localement, dans la boutique de la ferme ou à des groupements d'achat, soit livrées à la plate-forme régionale de Biocoop.

Si le cahier des charges de Demeter, fondé sur les principes techniques de la biodynamie, est bien plus exigeant que celui de la réglementation européenne, il n'est pas lié, comme celui de N&P, au respect d'une charte avec des engagements sociaux et environnementaux. Pour pallier ce manque, Demeter international travaille depuis des années à l'élaboration d'une charte sociale qui garantirait un respect de règles minimales. Mais les difficultés pour harmoniser les différentes normes retardent sa finition. Étienne Fumery, lui, est réticent à un éventuel lien entre cahier des charges et respect de critères sociaux et environnementaux. « La biodynamie est liée au concept de liberté. L'agriculteur est tenu de respecter les exigences du cahier des charges par rapport aux préparations biodynamiques. Après, il fait ce qu'il veut. C'est sa responsabilité. La fraternité humaine de travail ne peut pas se réaliser s'il n'y a pas en amont le concept de liberté. »

Demeter a soutenu en 1976 le développement de la ferme biodynamique Sekem de l'agronome égyptien Ibrahim Abouleish. Celle-ci est devenue un puissant groupe, qui compte six entreprises, et le leader de la production biologique en Égypte : 500 petits paysans dépendent de Sekem et des centaines d'ouvriers sont embauchés dans ses usines. La plus grande partie des fruits et légumes et des plantes médicinales produits par le groupe sont exportés en Europe sous la marque Demeter. Bien qu'Ibrahim Abouleish ait obtenu le prix Nobel alternatif en 2003, le modèle Sekem est controversé¹⁴. Étienne Fumery le défend : « Sekem n'est pas une création de Demeter. C'était un projet développé localement, social et humain, pour créer une oasis dans le désert. Sa réalisation en biodynamie tombait sous le sens. Demeter veille à ce que les cultures de Sekem respectent son cahier des charges. Le reste est de la responsabilité des hommes. »

La biodynamie connaît aujourd'hui un regain d'intérêt avec une soixantaine de nouveaux adhérents par an. Début 2011, 360 producteurs et entreprises étaient certifiés Demeter en France. Ce développement est essentiellement dû à l'arrivée de viticulteurs séduits par les excellents résultats de la biodynamie en viticulture et en cave à vin. Cette arrivée massive de viticulteurs rend sceptique Étienne Fumery : « Ils sont attirés par les performances agronomiques de la biodynamie mais aussi par l'image commerciale désormais véhiculée par Demeter. Les nouveaux venus ne s'intéressent pas à la philosophie de la biodynamie. Ce sont souvent de grands domaines en monoculture, qui ne peuvent pas fonctionner de façon autonome comme le préconise Steiner. On est là devant une contradiction qu'il va bien falloir résoudre. »